

La parole du Comité directeur

Et si l'adhésion au Syndicat devenait obligatoire ?

C'est avec ce titre provocateur dans le cadre d'une fin d'année tourmentée par des événements qui se bousculent et obèrent notre quotidien, que nous souhaitons attirer votre attention sur les réponses tous azimuts que propose PLANETE CSCA à l'ensemble de la profession du courtage d'assurances.

Comment faire face à tous ces défis qui montrent plus que le bout de leur nez en cette fin d'année, à commencer par les directives européennes telles FIDA et DORA sans oublier le commissionnement (RIS) qui est loin de s'éloigner de nos préoccupations.

Comment faire face à ces « brebis galeuses » qui discréditent notre profession quand on peut constater que ni l'ACPR ni d'autres instances ne prennent pas les dispositions nécessaires afin d'épurer notre exercice professionnel.

Et là encore PLANETE CSCA est en première ligne pour dénoncer ces comportements peu compatibles avec l'éthique que nous défendons et il faut rappeler que ses premiers signalements à l'ACPR remontent à 2017 sans beaucoup d'échos de ceux qui ont en charge,



Thierry Pelissier
Président PLANETE CSCA
Sud-Ouest

semble-t-il, le contrôle et la résolution au moyen d'un pouvoir de fermeture qui semble réduit aux acquêts, semblant préférer gonfler leur compte d'exploitation en pénalisant financièrement des courtiers souvent de bonne foi.

Il aura fallu l'affaire SFAM INDEXIA pour que certains commencent à savoir ouvrir un œil sur leurs carences et leurs responsabilités.

Comment se former aux nouvelles technologies tout en étant bien conseillé en avoirs juridiques et autres services du quotidien.

Le site de PLANETE CSCA répond mais ne peut répondre que si l'on s'en sert et tous ceux qui ont su le faire n'ont pas eu à le regretter !

Comment faire face aux désengagements de certaines compagnies, à commencer par les territoires ultra-marins comme la Martinique et la Nouvelle Calédonie avec le risque de voir ces traités s'inviter sur notre territoire hexagonal.

Bien d'autres sujets pourront s'immiscer dans le quotidien des courtiers augmentant leur charge de travail et le coût de leurs conseils. Là encore le syndicat représentatif est à votre service tant dans la formation que dans les sociétés partenaires qui peuvent vous aider, à moindre coût et surtout en efficacité, à résoudre des sujets aussi vastes que la cybercriminalité dont on sait qu'elle ne touche pas que les autres tant des remontées commencent à prendre forme.

Et où trouver un syndicat professionnel qui œuvre avec Allianz et l'ensemble des porteurs de risques afin de justifier le vrai partenariat avec les courtiers de proximité ?

Nous n'oublions pas que notre bon pays ne prétend pas laisser sa place de choix dans le cadre des taxes en tout genre, soulignant

le taux de surprime Cat'nat prélevé sur les contrats d'assurance dommage qui passera de 12 à 20 % pour la multirisque habitation surprime qualifiée de hold up par France Assureurs et le surcoût notoire dans le domaine de la santé, liste non exhaustive...

La taxe spéciale sur les contrats d'assurance (TSCA) ne sera certainement pas oubliée par tous ceux qui ont oublié de gérer les fonds publics de nos impôts avec modération et intelligence.

Nous sommes devenus des pourvoyeurs de taxes et soumis à des réglementations de plus en plus chronophages.

Et qui va au Trésor, rencontrer les politiques responsables de notre secteur d'activité, l'ACPR, France Assureurs, la DGCCRF sans oublier d'autres instances complémentaires dont la France a le secret ?

Évidemment notre Syndicat avec des projets concernant l'ORIAS qui pourraient permettre un meilleur suivi d'épuration de notre métier.

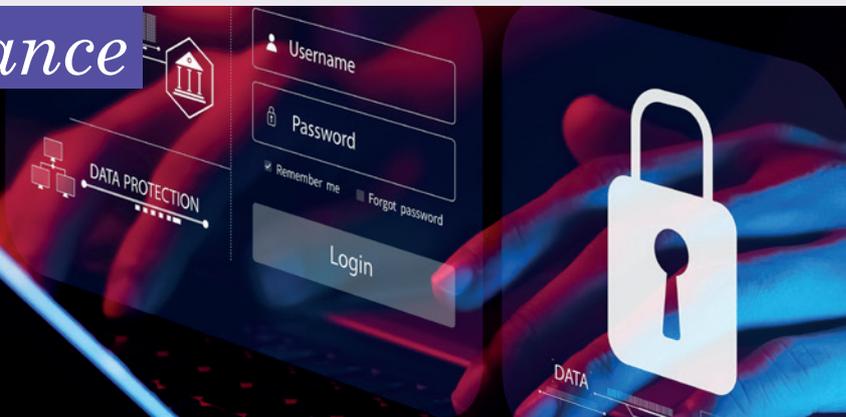
Voilà ce que le Père Noël pourrait nous apporter, une adhésion syndicale pour tous afin de tous nous retrouver dans la défense d'une profession trop souvent laissée à ses propres soins et souvent démunie devant les cascades d'obligations plus ou moins justifiées d'ailleurs.

Alors pouvoir rêver d'une telle utopie à la Thomas More nous autorise, dans cet esprit, à vous souhaiter une bonne fin d'année en compagnie d'un syndicat qui sait œuvrer sans passer par la cheminée.

Sincèrement à vous tous avec notre dévouement confraternel.

Bonne reprise à vous tous. ●

Assurance



BEAZLEY, DÉMYSTIFIER L'ASSURANCE CYBER POUR GARANTIR LA RÉSILIENCE ET LA SURVIE DES ENTREPRISES.

Entretien croisé avec



Luc Vignancour,
*responsable souscription
cyber grands comptes
de Beazley*

&



Marie-Eve Michelon,
*responsable souscription
PME et TPE Europe.*

Imaginez !

Imaginez qu'en arrivant à votre bureau un lundi matin, on vous apprenne que l'informatique est bloquée, les écrans de tous les ordinateurs sont noirs, personne ne peut plus travailler, plus de comptabilité, plus de facturation ni de bon de livraison, plus de mails... Vous voilà à la tête d'un grand corps où le sang ne circule plus. Pire : un message vous informe que tout peut être rétabli si vous envoyez telle somme à tel compte... Il y a donc des gens, extérieurs à l'entreprise, qui en ont pris la clef ! Horreur.

Passé le temps de la sidération, voici celui de la réflexion : l'entreprise va devoir arrêter son activité : combien tout cela va-t-il coûter ? Combien de temps faudra-t-il pour tout remettre en route ? Sans compter que devant la machine à café qui elle est en surchauffe, les salariés sont inquiets !

Tel est le risque cyber. Et il n'y a pas que « les autres » à en être victimes : n'importe quelle entreprise peut ainsi être attaquée. BEAZLEY, assureur spécialisé, en a fait une spécialité depuis plus de 20 ans, pour s'imposer

aujourd'hui comme leader sur le marché et accompagner les entreprises à développer une véritable expertise.

***LV** : Parlons d'abord des grands comptes. Trop nombreux sont encore ceux qui considèrent qu'aucune offre d'assurance cyber ne leur correspond. S'il est vrai que certaines compagnies se sont déchargées de ces garanties, Beazley au contraire accompagne plus que jamais ses clients dans ce domaine. Pour cela, nous avons créé Full Spectrum Cyber fondé sur trois moteurs d'action : Réaction, Adaptation, Prévention. Beazley Security, notre pôle de spécialistes cyber, n'ont de cesse de, non seulement soutenir et couvrir nos clients lors d'un sinistre mais aussi développer la prévention pour amoindrir les risques. Côté souscription, cela se fait à travers un diagnostic simple de six questions permettant de mettre en exergue le risque encouru et les mesures à prendre pour éliminer la possibilité de se faire attaquer.*

Du côté des plus petites entreprises, l'heure est à la sensibilisation.

beazley

MEM : Si les grandes entreprises sont maintenant bien conscientes de ce risque cyber, le problème est plus complexe pour les petites et moyennes entreprises qui pourtant, sont confrontées aux mêmes risques : selon l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), les entreprises dont le chiffre d'affaire est inférieur à 5 M€ ont représenté en 2023, 60 % des victimes de cyberattaques en France. Et pourtant, trop souvent, le chef d'entreprise indépendant pense que sa structure ne présente aucun intérêt pour les hackers ! Rien n'est plus faux ; car toutes les entreprises possèdent des données qui peuvent être revendues... Près des deux tiers de celles qui sont ainsi attaquées ferment leurs portes dans les six mois !

Beazley met son expertise acquise auprès des Grandes Entreprises au service des TPE-PME en misant sur la simplification.

Ainsi, et forts de notre expérience acquise auprès des grandes entreprises, nous avons pu – en l'adaptant – étendre notre offre aux PME. Notre assurance cyber se démarque des autres par les services associés à la police d'assurance : non seulement nous couvrons toutes les pertes financières liées au vol d'informations, celles qui sont dues à la perturbation des activités, et celles qui sont relatives au coût pour débarrasser le réseau des menaces, mais surtout nous accompagnons nos clients d'un bout à l'autre.

Dans le cas d'une demande de rançon par exemple, l'entrepreneur - on le comprend - est démuni, ses services bloqués, ses équipes inquiètes, bref son stress est intense. C'est pour lui venir en aide que nous proposons un volet « service » : qu'il ait un doute ou que l'attaque soit avérée, le chef d'entreprise peut 24/24 appeler la hotline ; nous allons gérer l'incident, voire nous mettre en contact avec les hackers que notre service sait comment joindre, et négocier avec eux un paiement ou la remise en état ; cette offre « assurance + service » est un atout fort pour nos clients qui sont pris en main d'un bout à l'autre du sinistre.

Pour faciliter la souscription, nous avons développé un outil d'une grande simplicité sur notre plateforme de souscription en ligne « myBeazley ». Loin des questionnaires complexes et chronophages, le courtier n'a qu'à répondre à une seule question (ou quatre selon le chiffre d'affaires de son client). La réponse permettra d'identifier les vulnérabilités, d'émettre un rapport facile à comprendre et de là, une proposition d'assurance qu'il soumettra à son client. Ainsi, myBeazley est, pour le courtier, un outil mettant en avant toute sa valeur ajoutée.

On le voit, à travers ces offres simples et extrêmement complètes et humaines, Beazley se positionne comme un vrai partenaire pour, via les courtiers, assurer sérénité et résilience aux grandes entreprises comme aux plus petites. ●

DÉCOUVREZ NOTRE
SOLUTION FULL SPECTRUM
CYBER POUR LES PETITES
ENTREPRISES



HIER, COMME DEMAIN,
NOUS SERONS
TOUJOURS À VOS CÔTÉS.



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis plus de 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr

- **POUR NE MANQUER AUCUN ÉVÉNEMENT À VENIR DANS VOTRE COLLÈGE OU AILLEURS**
- **POUR ÊTRE AU COURANT DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE LA PROFESSION**
- **POUR ACCÉDER À VOTRE ESPACE ADHÉRENT ET SA BASE DOCUMENTAIRE**
- **POUR RETROUVER L'OFFRE DE SERVICES DE VOTRE SYNDICAT**



RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET



“ Une mutuelle experte à ses côtés, ça change tout ! ”



AÉSIO mutuelle lance une nouvelle offre santé pour les Pros :

Co-construite avec des Pros, elle répond à leurs attentes et besoins spécifiques en matière de protection sociale, avec notamment :

- 5 niveaux de garanties évolutifs.
- Un forfait solidaire en cas de pathologies lourdes ⁽¹⁾.
- La prise en charge partielle de l'abonnement sportif ⁽²⁾.
- Des prestations d'assistance spécifique : aide aux déplacements en cas d'immobilisation, soutien psy...
- Une prise en charge de nombreuses médecines douces et un forfait automédication.

Plus d'infos, contactez-nous :

courtage@aesio.fr ou sur partenaire.aesio.fr